

Faire rectifier ou effacer vos données

Deux demandes distinctes à adapter selon que la donnée est inexacte ou qu'elle ne devrait plus être conservée.

Quand utiliser cette fiche ?

Une adresse, un numéro, un dossier, une photographie ou toute autre donnée est erroné(e), obsolète ou traité(e) sans raison valable.

Les étapes utiles

1. Identifiez précisément la donnée et le service concerné.
2. Choisissez la rectification si la donnée est inexacte ou incomplète.
3. Demandez l'effacement lorsque les conditions sont réunies ; ce droit peut connaître des limites légales.
4. Gardez les échanges : ils sont utiles en cas de relance, médiation ou plainte.

À retenir

Conservez vos demandes et les réponses reçues. Ne transmettez que les informations nécessaires pour identifier votre dossier.

Modèle à adapter

Copiez ce texte dans un e-mail ou un courrier. Remplacez les éléments entre crochets et adaptez-le à votre situation.

Objet : demande de [rectification / effacement] de mes données personnelles

Madame, Monsieur,

J'exerce mon droit de [rectification / effacement] concernant la donnée suivante : [décrire].

Cette donnée est [inexacte / incomplète / obsolète / ne devrait plus être conservée] parce que : [expliquer brièvement].

Je vous demande de [corriger comme suit : ... / effacer cette donnée, sauf obligation légale que vous préciserez].

Je vous remercie de me confirmer par écrit les suites données à ma demande.

Nom, coordonnées, date et signature.

Avant l'envoi

- Le bon droit est-il demandé ?
- La donnée est-elle décrite sans ambiguïté ?
- Ai-je prévu une preuve ou une explication utile ?

Important

Cette fiche donne des repères généraux pour agir. Elle ne remplace pas un conseil juridique adapté à votre situation.

Sources et repères

Cette fiche s'appuie sur des références belges et européennes officielles. Vérifiez toujours les informations les plus récentes avant une démarche.

- Autorité de protection des données (Belgique), *Quels sont mes droits ?* et pages pratiques :
<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/quels-sont-mes-droits>
- Commission européenne, *Information for individuals*, RGPD : droits d'accès, rectification, effacement, opposition, portabilité et décision automatisée :
https://commission.europa.eu/law/law-topic/data-protection/information-individuals_en

Pour aller plus loin

Le dossier **Vos données, vos droits** sur droitdesavoir.be regroupe ces fiches et les repères pratiques pour choisir la bonne démarche.

Document mis à jour le 11 septembre 2026

Droit de Savoir ASBL — ressource informative téléchargeable.